

Soirée hébergement / logement social avec le Pacte du Pouvoir de Vivre isérois



LOGEMENT

04/04/2023

Intervenants

Vendredi 31 mars, à l'initiative du Pacte du Pouvoir de Vivre de l'Isère, une dizaine de personnes se sont réunis dans les locaux du Secours Catholique de Grenoble (et quelques-unes en visio) pour échanger autour des problématiques de l'hébergement d'urgence et du logement (très) social.

Etaient présents deux députées : Cyrielle Chatelain (EELV 2ème circo Grenoble), Marjolaine Meynier-Millefer (Renaissance 10ème circo La Tour du Pin) ainsi qu'Alexandra Beckley, collaboratrice d'Elisa Martin (LFI 3ème circo Grenoble).

Sont intervenus Patricia Dudonné, Présidente ABSISE (association qui regroupe les bailleurs sociaux de l'Isère, soit un parc d'environ 82 000 logements) et Directrice de SDH (Bailleur social) et René Ballain d'Un Toit pour TOus et de la Fondation Abbé Pierre

Etaient également présents : Régis Moreira CFDT-Ligue de l'enseignement, Jean-Claude Vial Coordination des accueils de jour Isère, Pierre Fernandes Da Costa Inter-asso Grenoble Alpes, Bernard Vidal ATD1/4 Monde et TZCLD, Françoise Bouchaud CIMADE-Secours Catholique et Audrey Mainguy - Secours Catholique.

Constats sur l'hébergement d'urgence et le logement (très) social

La soirée a commencé par plusieurs temps de présentation :

Présentation de la situation de l'hébergement d'urgence à Grenoble:

exemples concrets de la saturation du 115 avec des femmes et enfants à la rue, dont une femme récemment remise à la rue après une semaine à l'abri de nuit avec son bébé de quelques jours.

Présentation du rapport de la Fondation Abbé Pierre : Mise en exergue du problème de l'hébergement d'urgence avec une situation similaire des 115 sur toute la France avec cependant des réponses différentes selon les départements. A Nantes les médecins de maternité refusent de faire sortir des femmes avec des

nouveaux nés sans hébergement elles restent à l'hôpital dans l'attente d'un hébergement pérenne.

Par ailleurs rappel d'une absence de politique de logement et un ensemble de lois durant le premier et début de second quinquennat qui fragilisent les personnes en difficulté (Assurance chômage, Loi Kasbarian, Diminution des APL...)

En l'absence d'une politique ambitieuse en matière de logement social, le logement creuse les inégalités voire les accélère.

Cyrielle Chatelain exprime son regret que la préoccupation du logement par le gouvernement s'exprime par la loi Kasbarian. Mme Meynier-Millefer en convient tout en signalant les difficultés de petits propriétaires.

Le Pacte du Pouvoir de Vivre a rappelé la nécessité de créer un fond de garantie universel des loyers (proposition n°17) pour protéger locataires et propriétaires qui est plus juste et adapté que la loi répressive Kasbarian.

Présentation de la situation des bailleurs sociaux : Du fait d'un certain nombre de décisions gouvernementales, du manque d'une politique du logement, du contexte inflationniste + augmentation du taux du livret A, les bailleurs sociaux sont sans capacité financière de production et de réhabilitation des logements sociaux.

Problème de l'effet de la « contemporanéisation » des APL qui fragilise les ménages modestes du fait du mode de calcul. Accentuation de l'incertitude des ressources pour les ménages.

Echanges sur ce point avec Mme Meynier-Millefer qui rappelle que cette décision a été prise pour s'ajuster à la situation des ménages. Cependant le mode de calcul actuel par la variabilité de ressources générée est facteur d'exclusion.

Présentation du logement étudiant (Crous) : N'ayant pas la possibilité à la fois de produire des logements et de réhabiliter, le CROUS a fait le choix de la réhabilitation des résidences étudiants. De ce fait le manque de propositions de logements abordables pour les étudiants boursiers reste important. De plus cette situation induit une nouvelle tension sur le marché du logement par la multiplication des co-locations et son impact sur le marché de la location sur le bassin Grenoblois (investissements sur la co-location qui tirent les prix vers le haut et privent les familles d'accès à des logements adaptés).

Propositions et échanges

Propositions de la Fondation Abbé Pierre, du Pacte du Pouvoir de Vivre et des Bailleurs sociaux : **Nécessité d'une politique ambitieuse du logement**. C'est un sujet transversal au cœur des préoccupations des citoyens et fondamental pour développer un projet de vie et un pouvoir d'agir.

Intervention de madame la Députée Meynier-Millefer sur les conclusions du CNR Logement : Un travail important a été fait avec de nombreuses propositions qui croisent les demandes des bailleurs et des associations spécialisées. Les propositions vont faire l'objet d'une étude et d'un choix par le secrétariat d'état au logement avant présentation au gouvernement en vue de de 2 à 3 lois sur le logement.

Les membres du PPV prennent bonne note de ce retour et seront intéressés pour avoir connaissance de l'ensemble des conclusions. Cependant au vue de la faiblesse d'investissement du gouvernement sur le logement, nous restons prudents sur les choix qui vont être faits et sur les lois qui pourraient être proposées.

Comment poursuivre ensemble ?

Proposition par la collaboratrice d'Elisa Martin de plusieurs outils dont celui de l'**atelier des lois** (élaboration par des groupes de citoyens de lois sur différents sujets dont le logement).

Cyrielle Chatelain très investie sur ce sujet souhaite **poursuivre les échanges sur ce sujet**, le mode de travail reste à définir. Elle est notamment intéressée par une possible expérimentation sur l'hébergement des femmes et enfants, tout comme Absise.

Pour cette expérimentation Mme Meynier-Millefer nous renvoie vers sa collègue députée Servane Hugues et sur les sénateurs qui travaillent sur l'ensemble du département et non sur une circonscription.

Le PPV 38 rencontre Mme Meynier-Millefer le 24 Avril prochain : ce sera l'occasion de revenir sur des modalités de travail en commun.

Ces éléments seront également repris avec le sénateur Guillaume Gontard qui ne pouvait être présent à cette soirée, mais que le PPV rencontrera la semaine suivante

Notre volonté au Secours Catholique est que le logement soit un élément de protection collective, accessible à tous et de mieux anticiper les possibles ruptures afin que chacune et chacun ait accès à un logement digne.

Voir aussi : [nos actions pour soutenir les sans-abris et mal logés](#)

Françoise Bouchaud / Audrey Mainguy

<https://isere.secours-catholique.org/notre-actualite/soiree-autour-des-questions-de-lhebergement-et-du-logement-social-avec-le-pacte-du>